



# Cérémonie des vœux 2018

Bonsoir à vous tous,

Tout d'abord merci pour votre réponse à l'invitation du Conseil Municipal pour cette soirée d'échange, qui pour habituelle qu'elle soit est une ponctuation agréable dans le cours de la vie municipale.

A cette occasion je me fais l'interprète du Conseil Municipal et du Personnel Communal pour vous souhaiter une belle année 2018 pleine de sante bien sûr, mais aussi de bonheur et réussite dans vos familles, vos projets, vos entreprises.

Je remercie nos invités du jour qui nous ont rejoint le temps de cette soirée.

Mesdames, Messieurs les élus, Député suppléante, Conseiller Départemental

Président de la Communauté de Commune, Maires des communes voisines.

Mesdames, Messieurs les Gendarmes, Monsieur le Capitaine des Pompiers.

Cette rencontre de début d'année permet à votre municipalité de résumer l'année écoulée et de brosse celle qui commence.

Vous comprendrez qu'il y ait forcément des répétitions avec l'Echo municipal distribué fin décembre.

Quelques mots sur l'environnement pour le moins perturbé qui entoure une certaine recomposition des périmètres des collectivités locales et de leurs compétences respectives avec à la clef un résultat qui ne saute pas aux yeux mais qui en complexités diverses et travail supplémentaire est une vraie réussite.

La fameuse loi NOTRe fait que par exemple je suis incapable de vous dire si la commune de Buzet sera dans notre Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier, ou un jour, ou jamais.

Ainsi va la vie législative mais que d'énergie dépensée !

Enfin une bonne nouvelle : la taxe d'habitation va être supprimée.

Non, faux au départ, j'ai cru entendre qu'un nouvel impôt de remplacement plus juste serait créé. Puis, non, pas de nouvel impôt durant le quinquennat.

Nous continuerons dans les incertitudes puisque cela devient une habitude. (ils font ça pour voir si nous suivons....)

Les indicateurs de notre commune pour 2017 ont été les suivants :

8 permis de construire (pour maison d'habitation) ont été délivrés. Plus 4 sur la zone de Pechnauquié III ce qui en porte le total à 10.

Il y a eu 10 naissances et 4 mariages, nos félicitations aux heureux parents et époux.



8 décès, toutes nos pensées pour eux et leurs familles.

En 2017 un certain nombre de projets ont été menés à leur terme.

#La rénovation énergétique du bâtiment Mairie / Ecole commencée en 2016.

Les résultats attendus sont au rendez-vous en terme d'économie de confort et d'esthétique.

#L'accessibilité de l'Ecole a été exécutée durant les vacances d'été avec suppression de toutes les marches ou obstacles et remplacement des portes d'accès

Ces travaux ont été parfaitement conduits par des entreprises de Villematier.

#Nous avons installé 4 radars pédagogiques dans l'agglomération.

#Le récup'verre en place depuis 1 an semble inciter à un supplément d'attention pour les abords qui restent corrects (sauf quand l'entreprise chargée de la collecte est défaillante)

Ici je dois répondre à la question parfois posée, pourquoi pas le même équipement pour le Hameau de Raygades ? Tout simplement parce que la colonne récup'verre de Raygades se trouve sur un busage de fossé rendant l'installation enterrée impossible et que nous n'avons pas trouvé ailleurs d'emplacement satisfaisant.

Pour 2018 les travaux choisis ou subis seront importants par leur nature et leur coût.

Enfin nous y arrivons à ce fameux assainissement collectif évoqué depuis des décennies, qui doit rayer de notre village une vue et une odeur très peu agréable surtout l'été.

Les travaux doivent commencer mi-février pour s'étaler sur le 1<sup>er</sup> semestre.

Je redis merci à Monsieur Le Maire de Villemur sur Tarn pour avoir accepté l'utilisation de leur station d'épuration.

A la fin de l'année 2018 le Hameau de Raygades devrait voir débiter l'enfouissement des réseaux filaires amenant la suppression des différents poteaux remplacés par des lampadaires pour l'éclairage public. Travaux identiques à ce qui a été fait sur Villematier.

La construction de la rampe Mairie pour l'accessibilité est prévue après la mise en service de l'assainissement collectif qui permettra la suppression de la fosse toutes eaux Mairie / Ecole.

Pour 2018 nous avons prévu la rénovation et mise aux normes de la salle des fêtes : isolation, normes incendie, chauffage, menuiseries etc...

Hélas c'était sans compter sur les malfaçons affectant la charpente dès l'origine et reproduites en 2004 lors d'une supposée reprise des défauts initiaux.

Résultat sans appel, la charpente est à refaire.

D'une prévision de 93 559 € nous passons à 224 699 €

Le pas cher de 2004 est devenu le cher de 2018.



Les dossiers de demande de subventions sont déposés où en cours.

A toutes fins utiles aujourd'hui le calendrier prévisionnel s'établit du 7 juillet à la fin de l'année.

Nous avons prévu la réfection des toitures Mairie / Ecole / Préaux qui laissent apparaître quelques signes indicateurs de gouttières.

L'objectif est de maintenir ces travaux malgré la proximité physique du chantier avec la salle des fêtes.

Une partie du mur du cimetière doit être refaite en raison de son inclinaison due à la poussée de la terre. Il est intégré à nos prévisions.

Voilà donc pour une année qui s'annonce très chargée

En ce qui concerne le Personnel Communal préparez-vous Mesdames à une année impactée par ces travaux.

Ce que je viens de citer est et sera pour le secretariat autant de multiples dossiers à constituer suivre, régler etc ...

Pour les dames affectées au scolaire ou périscolaire ces mêmes travaux vont amener quelques contraintes.

Mais je sais que pour vous l'heure n'est pas la montre mais le travail fini qui va de pair avec votre sérieux votre sens de l'initiative et de l'organisation.

Je me félicite et vous félicite d'avoir fait tomber les barrières qui ont pu exister entre services, entre vous peut être.

Vous avez su remplacer des individualités posées les unes à côté des autres par une équipe, et c'est autrement plus efficace.

C'est un plaisir de travailler dans l'environnement que vous avez su créer, merci Mesdames.

Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations je ne peux que vous encourager à continuer avec vos équipes respectives dans le domaine que vous animez.

Vos manifestations sont réussies grâce à votre engagement pris sur votre temps libre.

Vous êtes concernés par les travaux à venir sur la salle des fêtes et vous serez informés d'éventuels changements dans les prévisions.

Merci aux adjointes et membres du Conseil Municipal qui accompagnent au mieux de leur disponibilité le fonctionnement de notre collectivité.

Je terminerai par un clin d'œil à deux personnages qui nous ont quittés très récemment, qui auraient pu vous souhaiter une bonne année qui vous donne *l'envie d'avoir envie* (vous avez reconnu l'artiste). Ou encore comme l'a écrit Jean d'Ormesson *"Aimer la vie qui est beaucoup moins que rien mais qui est tout pour nous"*.



Je vous remercie de votre attention.

Avant de vous inviter pour le verre de la nouvelle année autour de la table préparée par Patricia et ses complices,

Je vais laisser la parole à notre Conseiller Départemental et notre Président de la Communauté de Communes.

**Jean-Michel JILIBERT**

**Maire de Villematier**